

ACTIVITE : EAU POTABLE



Hombourg-Haut, le 24 mai 2012

Monsieur le Maire
VILLE
de

57470 HOMBOURG-HAUT

BORDEREAU D'ENVOI

| DESIGNATION | Nombre | OBSERVATIONS |
|--|--------|--------------|
| <p>Concerne : PLU DE HOMBOURG-HAUT Adduction d'eau potable</p> <p>- Annexe sanitaire</p> | 1 | |

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur
M. KEMPSKI.

| | Original | Copie |
|-------------------------|----------|-------|
| Maire | | |
| Adjointe <i>Abraham</i> | | X |
| Adjoint <i>Wilhelm</i> | | X |
| D.G.S. | | |
| S.T. <i>Huba</i> | X | |
| Services | | |

Abraham ville & P.



PLU DE HOMBOURG-HAUT

ADDUCTION D'EAU POTABLE

Annexe sanitaire

Situation actuelle

La Commune de HOMBOURG-HAUT a confié l'exploitation du réseau d'adduction d'eau potable à la Régie Municipale de l'Eau.

Le réseau ainsi exploité dessert la totalité de la zone urbanisée de la Commune hormis les rues de la Rosselle et de la Source.

Ressources

Le réseau d'adduction d'eau potable est alimenté par deux forages autorisés par Arrêté Préfectoral qui fixe les différents périmètres de protection.

Par ailleurs, ce réseau est relié à celui du WINBORN afin d'assurer un secours mutuel (raccordement à la Cité Chapelle, rue de Saint-Etienne).

A ce jour, les deux forages ont une capacité de production de 1550 m³ par jour.

Distribution

Le réseau existant est suffisamment dimensionné pour assurer l'alimentation en eau potable des usagers actuellement raccordés tant en débit qu'en pression sachant que deux surpresseurs (Quartier Hellering et Cité Chapelle) ont été installés à cet effet.

Stockage

Les capacités de stockage sont assurés par :

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| - le château d'eau Chênes : | 2 000 m ³ |
| - le réservoir Sainte Catherine : | 500 m ³ |
| Total | 2 500 m ³ . |

Traitement

L'eau distribuée respecte tous les paramètres fixés par les références de qualité et fait l'objet de contrôles par l'Agence Régionale de Santé.

De plus, une station de déferrisation été construite en 1992 pour filtrer la présence de particules de fer et de grès.

Protection Incendie

Cette annexe ne traite pas de la protection incendie.

Hombourg-Haut, le 22 mai 2012

Le Directeur

M. KEMPSKI.

